

Les principales décisions du Conseil Municipal en 2017

Séance du 06 février 2017.

- Le Conseil municipal valide le versement de subventions à diverses associations pour un montant total de 2328.60 €
- Le Conseil municipal vote les taux de fiscalité pour 2017 : pas d'augmentation par rapport à 2016.
- Subvention voyage scolaire : le conseil décide le versement d'une subvention d'un montant de 50 € (cinquante Euros) par an et par élève qui effectue un voyage scolaire, aide limitée à un voyage par an et par personne.
- Renégociation du contrat d'assurances risques statutaires – consultation lancée par le centre de gestion.

Séance du 27 Mars 2017.

- Travaux de signalisation rue du Point du Jour : le Conseil municipal accepte les devis panneaux et passage piéton de l'entreprise Signalétique Vendômoise de Vendôme pour le montant HT de 3 864.50 € et le devis bande stop pour 3 950.00 € HT.
Une subvention de 3059 € a été versée par le conseil départemental au titre de la répartition des amendes de police.
- Relevage de 34 tombes au cimetière communal : le Conseil municipal accepte le devis de l'entreprise DE BIASIO d'un montant TTC de 13 029,20 €.
- Renouvellement de deux poteaux d'incendie : le n°4 chemin de Boudet et le n°6 le Bouchet pour un montant total TTC de 6 128,18 €.
- Travaux éclairage abribus Le Plessis et Le Bourg pour un montant total HT de 1244€.
- Installation de radars pédagogiques « rue du Point du Jour » et « Fosse Cigogne » pour un montant HT de 4 984€ HT.
- Reprofilage des chemins ruraux par l'entreprise MINIER TP pour un montant HT de 22 557.80 €.
- Fourniture et pose de jeux pour enfants par l'entreprise PROLUDIC pour un montant TTC de 13 284,00 €.
- Balayage mécanique des caniveaux.
- Approbation du Compte de Gestion 2016 : le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le Receveur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- Affectation des résultats de l'exercice 2016 du budget principal :
Déficit d'investissement reporté : - 88 259.89 € au compte 001
Excédent de fonctionnement capitalisé : + 89 086.25 € au compte 1068
Solde de fonctionnement reporté : 271 415.57 € au compte 002
- Vote du budget prévisionnel 2017

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses	254 316.25	493 687.57	748 003.82
Recettes	254 316.25	493 687.57	748 003.82

- Approbation du Compte Administratif 2016 :

- * *Excédent cumulé de fonctionnement* : 360 501.82 €
- * *Excédent cumulé d'investissement* : - 88 259.89 €
- * *Solde négatif des R.A.R.* : - 826.36 €

Séance du 22 Mai 2017.

- Changement de grade pour les deux agents techniques et pour l'adjoint administratif.
- Travaux préalables à la pose des jeux sur le terrain de la Charmille : pose de gravillons, rondins de bois et ferrailles.

Séance du 30 juin 2017.

- Elections des délégués et des suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Séance du 28 août 2017.

- Le Conseil municipal valide l'Indemnité de conseil attribuée au receveur percepteur de Vendôme pour 2017.
- Contrat d'assurances risques statutaires - adhésion au contrat groupe du centre de gestion.
- Installation d'un boîtier de raccordement pour les radars pédagogiques pour un montant TTC de 717.60€.
- Acquisition d'un cordon lumineux "Bonnes Fêtes" pour un montant HT de 435.00€.

Séance du 06 novembre 2017.

- Le Conseil municipal valide le programme voirie 2018 pour un montant de 34 964,10 € HT : une demande de subvention Dotation de Solidarité Rurale au titre de l'exercice 2018 va être effectuée.
- Participation de la commune au séjour "Classe de neige 2018" : montant estimé à 3110 € pour les enfants domiciliés à Crucheray.
- Renouvellement du contrat d'assurances auprès de la SMACL

Séance du 04 décembre 2017.

- Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (C.L.E.C.T.) - Financement du service départemental d'incendie et de secours (S.D.I.S.) : Approbation du transfert de charges à Territoires Vendômois.
- Transfert à la communauté d'agglomération des biens communaux situés dans les zones d'activité économique
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif pour l'année 2016 pour le périmètre de l'ex communauté de communes Beauce et Gâtine
- Renouvellement du bureau de l'association foncière de Crucheray.
- Bornage du chemin rural n°26 acté pour 2018.